

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

Séance du : 21 décembre 2020

Convocation du : 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérald GRIFFIT, secrétaire.

Présents : Jacques FRANCOU, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Laurent CELCE, Alain MANIVEL, Christiane ACANFORA, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Josette REVOUX, Jean-Marie GUEYRAUD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Françoise PINET, Anne-Marie GROS, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Rémy FREY, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Serge EYSSERIC, Karine PELLOUX, Rajaa TOUSSAINT Lamia CONTRUCCI.

Pouvoirs : Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Roland AMADOR excusé a donné pouvoir à Fabien GASCARD,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT,
Jean-Pierre BRIOULLE excusé a donné pouvoir à Alain BOYOD,
Olivier REGORD excusé a donné pouvoir à Michel RICOU-CHARLES,
Serge EYSSERIC excusé a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET,
Karine PELLOUX excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT,
Rajaa TOUSSAINT excusée a donné pouvoir à Gérald GRIFFIT.

ORDRE DU JOUR : Demandes de subvention de fonctionnement pour l'édition du train touristique « Le Veyn'Art » en 2021 et plan de financement

La Communauté de communes Buëch-Dévoluy organise la prochaine édition du train touristique Le Veyn'Art durant l'été 2021.

Elle sollicite une aide financière :

- Auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) pour la somme de 2.000 (deux mille) euros
- Auprès du Département des Hautes-Alpes, pour la somme de 2.000 (deux mille) euros
- Auprès du CASI Cheminots PACA pour la somme de 2.000 (deux mille) euros

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses (en euros TTC)		Recettes (en euros TTC)	
Frais ferroviaires	22.000	Région PACA	2.000
Frais artistiques	12.000	Département des Hautes-Alpes	2.000
Frais d'organisation et de communication	9.000	CASI Cheminots PACA	2.000
		Auto-financement (dont billetterie)	37.000
TOTAL =	43.000	TOTAL =	43.000

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité autorise le président à solliciter les subventions exposées ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 22 + 8 pouvoirs	Pour : 30	Abstention : 0	Contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201221-De135_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2020
Affichage : 30/12/2020

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

